



## Algerien plus de dix ans en france

Par **habib**, le **22/06/2011** à **12:13**

Bonjour,

je suis algerien en situation irrégulière entré en france en juin 2001 avec visa touristique, j'ai envoyé mon dossier à la préfecture de Melun il y a presque 3 mois avec toutes les preuves de 10 ans.

ma question est combien de temps faut attendre pour une réponse. merci

Par **mimi493**, le **22/06/2011** à **13:57**

Il y a 3 mois, vous ne pouvez pas avoir les preuves de résidence depuis 10 ans, puisque vous n'étiez pas arrivé depuis 10 ans

Par **grl166**, le **25/06/2011** à **22:55**

POUR CELUI QUI A ENVOYER SON DOSSIER A LA PRÉFECTURE DE MELUN 77 SI LA RÉPONSE NE TE PARVIENDRA PAS APRES 4 MOIS ILS FAUX QUE TU FASSE UN RECOURS AU TRIBUNAL POUR REFUS IMPLICITE ET SI TA TOUT LES PREUVE DE PRÉSENCE DE 10 ANS TU VA AVOIR RAISON ET LE TRIBUNALE TE DONNE GAINS DE CAUSE, BONNE CHANCE

Par **habib**, le **26/06/2011** à **21:43**

bonjour, merci grl166 oui j'ai tout les preuves plus que 4 par an, j'ai envoyer mon dossier ya 3 mois et j'ai fait mes 10 ans le 23 juin passer .merci

Par **salim**, le **26/06/2011** à **22:41**

bonsoir habib,

est ce que la prefecture t'a envoyé un courrier pour accuser reception de ta demande?

tu l'as envoyé en recommandé?

Par **habib**, le **27/06/2011** à **01:04**

bonjour salim

oui j'ai envoyer en recommandé avec l'accuser de reception et j'ai reçu une attestation de déposé.

Par **salim**, le **27/06/2011** à **01:16**

Bonsoir Habib,

en théorie, comme te l'a dit grl166, ils ont 4 mois pour répondre, même si ce délai est souvent dépassé

au bout de 4 mois, tu pourras te rapprocher d'une association comme la CIMADE pour qu'ils se renseignent pour toi au niveau de la prefecture pour savoir ou en est ton dossier

sinon , comme tu pourras le lire dans le lien que je mets en dessous, argent53 a reçu une reponse positive au bout de 6 mois de la prefecture du 77 et ninou23 a du envoyer son dossier à la meme periode que toi et n'avait pas encore de réponse la dernière fois qu'elle a posté

tu peux peut etre les contacter pour avoir des retours d'experience

sujet en question: <http://www.experatoo.com/immigration-en-france/question-droit-78757-1.htm>

Par **may 69**, le **28/06/2011** à **16:02**

bonjour habib ,je suis dans le meme cas que toi ,ma renter en france et de juin 2001 ,j'ai tout un dossier a envoyer mais jai pas de promesse d embauche ,ni un travail jfait du domicile ,peus tu me dire qu'elle est le dossier que tu as fournis et puis tiens moi au courant de l'evolution de ta demande car j'ai tres peur de faire mes démarches et d'un cotè je nen peu plus de cette situation,merci de me répondre;ps;je suis de lyon

Par **salim**, le **28/06/2011** à **17:46**

Bonjour May69,

t'es de quelle nationalité?

Par **habib**, le **28/06/2011** à **17:56**

bonjour may 69

je vais te dire ce que ma dit mon avocat,si vous êtes algerien vous avez pas besoin de promesse d'embauche et pour les preuves moi j'ai mi des ordonances de medecin,déclaration d'impos,les refus de la prefecture,aide medical,solidarité de transport.tout les justificatif ou il ya ton nom deçu avec toute les pieces d'identité de nombre de ma famille qui sont en france .si tu as des autres question n'ésite pas .bon courage

Par **may 69**, le **28/06/2011** à **19:04**

meci a vous habib et salim;je suis algerienne comme vous ;mais le soucis je ne connais aucun cas régulariser sur lyon pour sa presence de 10ans il sont tres sévère et dur ;jai contacter la cimade pour la premiere fois de ma vie(entre autre)ils ne prennent plus de rdv jusqu'au mois de septembre:donc il va falloir attendre ?ou pouriez vous m'éclairer sur ce point :je vous explique j 'ai tout organiser dans un cartable ma vie de galere de dix ans dans un cartable :j'ai bien réparti les annee depuis 2001a2011 plius de 4preuve par ans entre ame medecin et tcl(transport) sauf un hic j'ai fait un hlél en 2007avec un kelkun de marseille cet espece d' abruti ma tout déchirer j nai qu'une seul preuve et jai meme pas pus renouveler mon ame,rien fais lannee il m'avais effacer de la france ce con :est ce que ca va se jouer sur ça ou pas ;jvoulais poser cette question a un avocat mais ;a force de forger on devient forgeron :kelkun pourrais me répondre et puis jveus savoir si la prefecture travail tout l ete merci avous et désolee d etr si bavarde ;

Par **salim**, le **29/06/2011** à **15:02**

les associations sont constituées de bénévoles mobilisés toute l'année, par contre en période de vacances scolaires, comme beaucoup partent en vacances , il leur est impossible de pouvoir recevoir les gens.

Les prefectures fonctionnent normalement

il faut éviter de déposer tant que tu n'as pas constitué un bon dossier, le montrer à des gens compétents avant son dépôt pour te dire s'il tient la route

la cimade est fermée, d'autres structures bénévoles sont peut être ouvertes  
tu peux peut être demander à la Cimade de ta région s'il n'y a pas d'autres structures qui pourraient te recevoir

tu peux te renseigner en mairie s'il y'a des permanences juridiques ou tu pourrais être reçue

tu peux aussi contacter le GISTI au téléphone, ils sont très compétents en droit des étrangers pour répondre à tes questions au téléphone et ils ont les coordonnées de structures dans chaque département qui peuvent t'aider à constituer et vérifier ton dossier